

numéro 116

Vivre à

# SARZEAU

JANVIER  
FÉVRIER  
MARS

2022

Revue municipale d'information

## Actualités

LE POINT SUR LES TRAVAUX

## Retour sur

DÉFI FAMILLES :  
À MI-PARCOURS

## Bloc-notes

INSCRIVEZ-VOUS  
À L'ALERTE SMS

DOSSIER

**DÉVELOPPER  
LES MOBILITÉS DOUCES**





## Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 85 15  
[www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**  
**et de 13h30 à 17h**  
**Le samedi de 8h30 à 12h**

## Mairie annexe de Penvins

Rue Ker An Poul - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 67 33 41  
Mail : [etatcivilelections@sarzeau.fr](mailto:etatcivilelections@sarzeau.fr)  
**Mardi de 9h à 12h**

## Mairie annexe de Brillac

Rue St Maur - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 26 86 71  
Mail : [etatcivilelections@sarzeau.fr](mailto:etatcivilelections@sarzeau.fr)  
**Mardi de 13h45 à 16h45**

## Services municipaux

### • SERVICES TECHNIQUES

Kergroës - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 36 02  
Mail : [servicetechniques@sarzeau.fr](mailto:servicetechniques@sarzeau.fr)  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**

### • SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann  
56370 Sarzeau

### • SERVICE ENFANCE JEUNESSE ALSH

Parc des sports - Rue du Beg Lann  
56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 05 05  
Mail : [enfance.jeunesse@sarzeau.fr](mailto:enfance.jeunesse@sarzeau.fr)

### Espace Jeunes

Rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 23 83  
Mail : [espace.jeunes@sarzeau.fr](mailto:espace.jeunes@sarzeau.fr)

### Structure Information Jeunesse

Tél. 06 71 78 95 82  
Mail : [sij@sarzeau.fr](mailto:sij@sarzeau.fr)  
Instagram : [sijsarzeau](https://www.instagram.com/sijsarzeau)

### • ESPACE PETITE ENFANCE

28 rue de Brénuvel - 56370 Sarzeau  
**Coordination** - Tél. 02 97 48 21 11  
Mail : [coordination@sarzeau.fr](mailto:coordination@sarzeau.fr)

### Multi-accueil - Tél. 02 97 48 09 30

Mail : [multiaccueil@sarzeau.fr](mailto:multiaccueil@sarzeau.fr)

### Relais Assistantes Maternelles (RAM) / Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Tél. 02 97 48 09 29  
Mail : [ramlaep@sarzeau.fr](mailto:ramlaep@sarzeau.fr)

### • SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 60  
Mail urb. : [urbanisme@sarzeau.fr](mailto:urbanisme@sarzeau.fr)  
Mail env. : [environnement@sarzeau.fr](mailto:environnement@sarzeau.fr)

**Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**  
**Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h**  
**Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

### • PORT DE SAINT-JACQUES

Rue Hent Ty Guard - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 72 56  
Mail : [portstjacques@sarzeau.fr](mailto:portstjacques@sarzeau.fr)

#### Hors saison estivale :

**Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)**  
**Pour les grutages et l'aire de carénage, prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)**

### • PORT DU LOGEO

Tél. 02 97 26 82 54  
Mail : [portdulogeo@sarzeau.fr](mailto:portdulogeo@sarzeau.fr)

#### Hors saison estivale :

**Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusqu'à 16h30)**  
**En mai et juin :**  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**  
**Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h**

## CCAS

7 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 31 57  
Mail : [accueilccas@sarzeau.fr](mailto:accueilccas@sarzeau.fr)

### • SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Tél. 02 97 41 38 18  
Mail : [saadccas@sarzeau.fr](mailto:saadccas@sarzeau.fr)

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

### • RÉSIDENCE AUTONOMIE DES CHÊNES

11 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 05 27  
Mail : [residencedeschenes@sarzeau.fr](mailto:residencedeschenes@sarzeau.fr)  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

### • PORTAGE DE REPAS

Tél. 02 97 41 31 57  
Mail : [accueilccas@sarzeau.fr](mailto:accueilccas@sarzeau.fr)

## Centre Nautique de Sarzeau

Pointe de Penvins - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 67 38 47  
Mail : [directioncnsarzeau@orange.fr](mailto:directioncnsarzeau@orange.fr)

**Du lundi au samedi selon les périodes : merci de contacter le CNS**

## La Poste

Rue de la Poste - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 82 87

**Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h**

**Jeudi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h**  
**Samedi de 9h à 12h**

**Heure limite de dépôt courrier à 16h du lundi au vendredi et 11h50 le samedi**

## Trésor public

Trésorerie de Vannes - 5 av. Edgar Degas - CS 22537 - 56019 Vannes cedex  
Tél. 02 97 63 23 81

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

## Espace Emploi de Rhuys

44 rue Iluric - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 41 33 06  
Mail : [pae.sarzeau@neo56.org](mailto:pae.sarzeau@neo56.org)

### Neo Emplois

Tél. 02 97 48 01 68  
Mail : [contact@neoemplois56.org](mailto:contact@neoemplois56.org)

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**



## Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
56006 Vannes cedex  
[www.golfedumorbihan-vannesagglomération.bzh](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomération.bzh)  
Accueil général : 02 97 68 14 24  
Service déchets : 02 97 68 33 81  
Service permis de construire : 02 97 68 70 70  
Espace autonomie seniors du territoire vannetais : 02 97 68 70 66

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30**

## Espace culturel

Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 40

Mail : [lhermine@gmvagglo.bzh](mailto:lhermine@gmvagglo.bzh)

#### Hors vacances scolaires :

**Le lundi de 16h30 à 20h**

**Les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h**

**Le mercredi de 9h à 20h**

**Le samedi de 14h à 18h**

**Vacances scolaires (sauf l'été) :**

**Les mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h**

**Les mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

**Le jeudi de 14h à 17h**

### • MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel)  
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 42  
Mail : [mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh](mailto:mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh)

#### Hors saison estivale :

**Les mardi et vendredi de 15h à 19h**

**Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

**Le jeudi de 10h à 12h30**

**Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h**

**Vacances d'été :**

**Les mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h**

**Le mercredi de 10h à 18h**

**Les jeudi et samedi de 10h à 12h30**

### • CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel)  
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 47  
Mail : [ecole.artistique@gmvagglo.bzh](mailto:ecole.artistique@gmvagglo.bzh)

## Bureau d'information touristique de Sarzeau

Rue du Père Coudrin - Tél. 02 97 53 69 69  
Mail : [tourisme@golfedumorbihan.bzh](mailto:tourisme@golfedumorbihan.bzh)  
[www.golfedumorbihan.bzh](http://www.golfedumorbihan.bzh)

#### En saison :

**Juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30**

**Le dimanche de 10h à 13h**

**De septembre à juin : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**

## Sommaire



## Actualités

- 05** Salle multisports : pose de la première pierre
- 06** Fouilles archéologiques : un puit découvert au Feutennio
- 06** Rénovation d'un tableau de Xavier de Langlais



## Dossier

- 10 à 13** Développer les mobilités douces



## Retour sur

- 16** Signature du premier Contrat de Sécurité
- 16** Défi Familles : un point à mi-parcours
- 17** La commune s'engage pour la Vannetaise

## Directeur de publication :

Jean-Marc Dupeyrat

## Coordination et réalisation de la publication :

service communication, commune de Sarzeau

## Crédits photos :

Mme Derhan (couverture), commune de Sarzeau, Getty Images

## Création, conception :

Le Studio - [www.lestudio.bzh](http://www.lestudio.bzh)

## Impression : Publi-Trégor

Tirage : 4500 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % PEFC

Bulletin validé le 09/12/2021

## Et aussi...

- 14** Retour en images
- 20** Bloc-notes
- 22** État-civil
- 23** Tribune d'expression

## Edito



La crise sanitaire, provoquée par la Covid 19, aura encore fortement perturbé cette année 2021. Au printemps dernier, l'arrivée des vaccins ainsi que la reprise de nos activités dans des conditions (presque) normales, nous avaient donné l'espoir d'une sortie progressive de cette crise. C'était sans compter sur la saisonnalité de ce virus, sa grande contagiosité et sa capacité à muter. En cette fin d'année, nous

sommes à nouveau sous contrainte sanitaire forte. Nous devons néanmoins rester confiants car nous savons que nous pouvons compter sur les progrès rapides de la science et sur notre capacité collective à mettre en œuvre des mesures de protection adaptées.

L'actualité, c'est aussi la campagne présidentielle. Durant tout cet automne, le débat a essentiellement tourné autour de l'identité nationale, l'immigration et l'insécurité, avec beaucoup de surenchères et de visions sombres. Il ne s'agit pas de nier les difficultés mais cette focalisation excessive sur ces questions ne ressemble pas à notre pays et à son histoire. Il est fortement souhaitable que les débats s'élargissent rapidement aux nombreux autres sujets majeurs pour notre avenir comme par exemple la ré-industrialisation de notre pays, la lutte contre le réchauffement climatique ou encore l'accélération de la construction européenne dans un monde de plus en plus dangereux et où prospèrent les dictatures. Espérons aussi que cette campagne présidentielle témoigne de notre attachement aux valeurs démocratiques et intéresse nos concitoyens.

À l'échelle de notre commune, les sujets à enjeux ne manquent pas non plus, à l'aube de 2022 et pour les années à venir. Je pense notamment à l'accès au logement, à l'offre de soins, à l'évolution de notre Centre Bourg ou à la transition environnementale. Dans ce dernier domaine, ce numéro de « Vivre à Sarzeau » fait le point sur le développement des circulations douces qui est un des objectifs importants de notre projet de mandat.

Soyez certains que toute l'équipe municipale et nos services sont fortement mobilisés sur ces transformations, tout en continuant à gérer au mieux cette crise sanitaire. Je forme le vœu, malgré quelques vents contraires liés à l'épidémie, que chacun garde son enthousiasme et aborde avec sérénité cette nouvelle année.

*Joyeux Noël et belles fêtes  
de fin d'année  
à chacune et à chacun*

Jean-Marc DUPEYRAT,  
Maire de Sarzeau



Rejoignez nous sur  
**Facebook/Commune de Sarzeau**  
et également sur Instagram  
et YouTube  
**@communedesarzeau**



## Pour recevoir le bulletin municipal de Sarzeau

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent s'inscrire sur [sarzeau.fr/publications](http://sarzeau.fr/publications) à la liste de diffusion (le bulletin est envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier. Vous pourrez également le télécharger via le site internet [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr) > rubrique Vie Municipale > Les publications

Service communication : [contact@sarzeau.fr](mailto:contact@sarzeau.fr)

Voiries, aménagements,...

## Le point sur les travaux

### Le chantier de Kerhuélon va débuter



Ancien chemin agricole, Kerhuélon a, depuis ces dernières années, connu une forte urbanisation faisant aujourd'hui de cet axe une véritable rue. Les travaux commenceront début 2022 avec l'amélioration de la gestion des eaux pluviales.

La suite des travaux concernera l'aménagement de cheminements piétons pour ainsi permettre de favoriser la cohabitation des différents modes de déplacement mais aussi de proposer des espaces affectés à des usages précis (cheminement doux, stationnement, voirie...).

Le chemin de Kerhuélon accueillera un aménagement innovant, nouveau sur la commune : le tout premier «**chaucidou**» sera ouvert, permettant ainsi de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique reliant Kerhuélon au réseau cyclable.



### La mutation du Bindo se poursuit



Les travaux d'aménagement ont débuté au mois de novembre dernier, suite à la première phase de travaux durant laquelle les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis et les conduites d'eaux usées renouvelées.

L'objectif est d'améliorer les connexions avec les rues adjacentes, de sécuriser la circulation et de créer un espace public favorisant la cohabitation des différents modes de déplacement. Les arbres existants sur site seront conservés et une nouvelle végétation sera implantée pour apaiser cet espace.

Cette deuxième phase de travaux devrait prendre fin au printemps 2022.

### Remise à neuf du terrain des sports et de la piste d'athlétisme



Les travaux ont débuté en septembre dernier avec au programme : la remise à neuf du système de drainage et d'arrosage intégré pour le terrain de foot mais également de nombreux aménagements pour la piste d'athlétisme. Celle-ci sera équipée d'un revêtement synthétique avec une homologation départementale (avec une demi-lune aménagée). Elle permettra d'accueillir diverses activités comme le lancer de poids, de disque ainsi que le javelot, du saut en hauteur, en longueur et du triple saut. La mise en service de ces équipements est prévue au plus tard pour septembre 2022.

### La rue Jacky Thomas requalifiée

Depuis septembre 2021, la rue de la Compagnie du Capitaine Jacky Thomas et la rue des Quatre Vents sont le terrain de travaux majeurs et innovants pour la commune. En effet, dans un premier temps, un réseau d'eaux pluviales y a été installé afin de diriger les écoulements et de limiter les risques d'inondation dans les villages en contre-bas en permettant la rétention de 130 m<sup>3</sup> d'eaux de pluie.

GMVA a de son côté repris les branchements d'eau potable des habitations environnantes qui le nécessitaient.

La seconde partie des travaux, fin d'année 2021 et le premier trimestre 2022, sera consacrée à la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, un trottoir et une chaussée remaniée permettant d'y réguler la vitesse des utilisateurs et ainsi de sécuriser l'ensemble des usagers.



Retrouvez tous les travaux et projets sur le site internet de la commune [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)



## Salle multisports



De gauche à droite : David Robo (président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), M. Guillaume Quenet (Sous-Préfet de l'arrondissement de Vannes), Jean-Marc Dupeyrat (maire de Sarzeau), M. David Lappartient (Président du Conseil Départemental du Morbihan), M. Hervé Pellois (député de la circonscription), Ilana Royer Darras (maire du CMJ)



Le 2 octobre dernier a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de la future salle multisports, organisée par M. le Maire, en présence des associations sportives Sarzeautines mais également du président du département M. David Lappartient, du président de l'agglomération des communes M. David Robo, du député de la circonscription M. Hervé Pellois et du sous-préfet de l'arrondissement de Vannes M. Guillaume Quenet.

Les espaces commencent à se définir avec la pose des premiers murs. Le futur site d'une surface totale de 2400 m<sup>2</sup> se composera de deux salles, l'une de 1230 m<sup>2</sup>, pour les activités et équipée d'un mur d'escalade, des tribunes (250 places) et une seconde salle de 250 m<sup>2</sup> «salle multi-activités» per-

mettant ainsi d'améliorer les équipements sportifs pour les scolaires et les associations sportives et d'accroître le nombre de créneaux disponibles, de développer les activités sportives et d'organiser des manifestations de plus grande envergure.

Dotée d'une chaudière au bois, d'un système de récupération des eaux de pluviales pour l'alimentation des sanitaires, et de panneaux photovoltaïques d'une surface de 550 m<sup>2</sup>, le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable.



## La Pointe de Penvins se transforme peu à peu

La première phase des travaux a pris fin au mois d'octobre dernier avec la démolition du poste de secours et l'assainissement des réseaux pour laisser place aux travaux d'aménagement afin de re-naturer le site. Le projet s'inscrit dans une démarche écologique et environnementale avec la réutilisation des ardoises de l'ancien poste de secours. Une botaniste est également intervenue pour collecter des semences afin de réimplanter uniquement des espèces endémiques pour reconstituer la dune.

## La rue Adrien Régent bientôt en travaux

À partir de janvier 2022, des travaux débuteront rue Adrien Régent. Cet ambitieux chantier, présenté en réunion publique le 30 novembre vise à accompagner la livraison de l'équipement de la salle multisports. Il se déroulera en plusieurs phases. Dans un premier temps, les réseaux d'eaux pluviales seront renouvelés, puis dans un second temps, les réseaux électriques seront enfouis.

D'ici fin 2023, la rue accueillera une voie mixte piétons et vélos au sud afin de sécuriser les modes doux mais aussi un large trottoir sur le côté nord. La végétalisation sera également partie prenante du projet. Le site de l'ancien centre technique municipal sera aussi amené à évoluer, avec à court terme la création d'une voie nouvelle dans la continuité de la rue Pierre de Coubertin.

## Port de Saint-Jacques : opération de retrait des vases

Des travaux de diagnostic et de reconnaissance des mouillages ont été réalisés durant trois semaines avant que le dévasage du port ne soit engagé. Au total, ce sont 4 000 m<sup>3</sup> de sédiments qui vont être extraits et seront laissés au repos dans un bassin tampon, ce qui leur permettra de décanter. L'eau surnageante, limpide, sera relâchée dans le port. 3 500 m<sup>3</sup> de sédiments seront acheminés vers la plateforme de transit (Installation Classée Protection de l'Environnement de Tohannic à Vannes) afin d'être revalorisés. Les 500 m<sup>3</sup> restants (constitués des sédiments les plus sableux) seront utilisés pour recharger la plage. Une réunion publique auprès des riverains et usagers s'est tenue au préalable le mardi 23 novembre.

## Patrimoine

## Rénovation d'un tableau de Xavier de Langlais



La famille De Langlais accompagnée de Dominique Vanard, adjointe à la culture, de Gérard Le Drogo, adjoint au patrimoine et de Catherine Ruel, restauratrice (à droite)



AVANT



APRÈS

Après deux ans de restauration entre les mains de Catherine Ruel, conservatrice et restauratrice d'œuvres peintes, le tableau «Le baptême du Christ» de Xavier de Langlais (peintre, écrivain, graveur né en 1906 à Sarzeau et décédé en 1975) qui subissait de nombreuses attaques de moisissures, vient de faire son retour au cœur de l'église où il est exposé depuis 1936. Sa famille était présente pour l'évènement. Le tableau a été déplacé dans la chapelle axiale à l'arrière du chœur pour plus de mise en valeur et une meilleure conservation.



Plus d'infos sur Xavier de Langlais, sa vie son oeuvre : [www.delanglais.fr](http://www.delanglais.fr)

## Patrimoine

## La Maison Forte au Mur du Roy



Mi-octobre, à l'initiative de l'association de préservation du patrimoine La Maison Forte, une douzaine de personnes s'était rassemblée à Kerguet, au pied du Mur du Roy pour une opération de nettoyage.

Ce fameux mur (construit à partir de 1250 par le Duc Jean 1<sup>er</sup> sur 40 km) correspond au «grand parc de Rhuys» construit par les Ducs de Bretagne afin de délimiter des domaines de chasse. Chargé d'histoire, un tronçon, où il apparait en entier avec son faite, subsiste à Kerguet.

La Maison Forte organisera d'autres matinées pour continuer ce travail de valorisation du mur jusqu'au Saut-du-Loup.

## Fouilles archéologiques

## Un puit découvert au Feutennio



Les fouilles archéologiques sur le chemin du Feutennio à Penvins se sont achevées début décembre. Fabien Briand et Rémy Rollet, de la société Archeodunum, ont accueilli sur site des élus, l'association la Maison Forte et des riverains afin de délivrer un premier bilan des fouilles décidées en 2020, suite au diagnostic archéologique de l'INRAP, qui avait révélé la présence de vestiges gaulois des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant J-C.

Ainsi, plusieurs vestiges ont été découverts, dont notamment un fossé circulaire d'une profondeur d'1m80 qui entoure ce qui s'apparenterait à un enclos à moutons dans lequel se trouvait deux bâtiments en bois que l'on peut deviner en raison des trous parfaitement conservés dans lesquels étaient implantés les poteaux porteurs.

Un four à pierre, des fragments de poterie et un puits d'1m de diamètre ont également été découverts et leur analyse dans les deux ans à venir vont permettre d'en connaître davantage sur notre protohistoire !

Golfe du  
Morbihan  
Vannes  
TOURISME

Retour sur l'année touristique 2021

## Millésime encourageant, tourisme tricolore, mobilisation des professionnels

### Chiffres clés 2021 : tendances nationales

- ▶ 59% des Français sont partis en juillet et août (contre 53% en 2020).
- ▶ 89% des partants ont séjourné en France.
- ▶ Les séjours du littoral arrivent en tête (4/10 des séjours) suivis par ceux effectués à la campagne.

[www.adn-tourisme.fr/saison-touristique-estivale-2021-un-premier-bilan-des-tendances](http://www.adn-tourisme.fr/saison-touristique-estivale-2021-un-premier-bilan-des-tendances)



### Tendances régionales

#### 73% des professionnels satisfaits de la fréquentation touristique

La Bretagne, plébiscitée dans les intentions de départ, reste en bonne position, même si elle a pu pâtir de la météo maussade de cet été pour les réservations de dernière minute.

Les hébergeurs affichent le niveau de satisfaction le plus élevé 77%.

Pour les activités de visites-loisirs et les restaurants, les résultats sont plus nuancés 63% et 61%. Les établissements situés en milieu urbain (non littoral) peinent également à renouer avec l'activité. La saison 2021 sera finalement meilleure que celle de 2020 mais inférieure à celle de 2019.

### Tendances en Morbihan

Malgré une météo maussade en juillet comme en août, les professionnels morbihannais sont satisfaits des résultats enregistrés, avec un chiffre d'affaires en août stable ou en hausse par rapport à 2020 pour 74% des interrogés. Il faut toutefois souligner que la fréquentation reste inférieure à 2019 pour près de 40% des interrogés... mais dans le contexte actuel, les professionnels relativisent.

### Tendances dans le Golfe du Morbihan

- ▶ Un été 2021 satisfaisant, malgré une diminution de la fréquentation au mois de juillet, sans pour autant atteindre le niveau de la belle année 2019.
- ▶ Progression de la fréquentation des bureaux d'Information touristique de 34,8% de janvier à septembre 2021 (par rapport à 2020).
- ▶ Progression du site web [golfedumorbihan.bzh](http://golfedumorbihan.bzh) sur l'été : juillet +157%, août +195%, et des demandes à distance (messageries, chats, mails, téléphones).
- ▶ Augmentation des ventes de 26,3% de janvier à septembre 2021.
- ▶ Reprise du tourisme d'affaires, événementiel et de groupes : fort mois de septembre.

\* Données collectées au 01/10/2021

### Aménagement

## Un nouveau chemin creux



Le département, en lien avec la commune, a réalisé les travaux d'ouverture d'un chemin creux entre Keroüet St-Colombier et Le Pouldu pour sécuriser le déplacement des piétons et des équestres en particulier.

### Tourisme

## Voyager malin avec le City Pass Golfe du Morbihan Vannes

**Validité 5 mois : novembre 2021 à mars 2022**

Découvrez les incontournables de Vannes et du Golfe du Morbihan au meilleur prix avec le City Pass Golfe du Morbihan Vannes.

La formule séduit car le prix d'achat du Pass Hiver est de 26€/adulte, 13€/enfant (4 à 10 ans) et donne un accès à :

- ▶ Trois entrées gratuites au choix parmi plus de 20 sites incontournables.
- ▶ Une visite guidée de la ville de Vannes.
- ▶ Un accès journée au réseau de bus Kicéo de l'agglomération.
- ▶ Un stationnement QPark Vannes.
- ▶ Des offres de réductions et avantages chez les partenaires.



Plus d'infos sur : [www.citypass.bzh](http://www.citypass.bzh)

En vente dans nos bureaux d'information touristique et sur la boutique en ligne : [citypass.bzh](http://citypass.bzh)

## Déchets

## La visite de la plateforme de compostage de Theix-Noyal



Dans le souci de réduire davantage l'impact de l'activité de restauration scolaire sur l'environnement, la ville de Theix-Noyal a opté pour la création d'une plateforme de compostage. Cette structure permet la transformation des déchets de la restauration scolaire en compost pour enrichir les sols et réduire l'utilisation d'engrais pour les espaces verts. Après plusieurs étapes (collecte des déchets, ajout de matières carbonées, humidification, aération, maturation, etc...) et après avoir trouvé le bon équilibre pour obtenir le compost attendu, ce mélange peut être réutilisé.

**f Vous avez aimé !**



### Programme de la fourche à l'assiette

## Restauration scolaire

## Une formation pour le végétarien

Après les communes d'Elven et Saint-Avé en 2019 et 2020, les cantines scolaires d'Arradon et de Sarzeau entrent dans le dispositif « De la fourche à l'assiette ». Ce projet, porté par l'agglomération, vise à améliorer les pratiques des cuisines scolaires afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et tendre vers plus de produits bio et locaux. Pour les guider dans cette démarche, les structures bénéficient d'un accompagnement de l'agglomération et de ses partenaires.

**Ainsi, en septembre dernier, des agents ont pu participer à une formation afin de les aider à la préparation de six plats végétariens.**

La présentation de plateau type :



Plateau 1



Plateau 2

- ▶ Plateau 1 (entrée : rilette de haricot aux noix, plat principal : crumble de boulgour aux courgettes et tomates, dessert : gâteau haricotat).
- ▶ Plateau 2 (entrée : duo de carotte et concombre en fayonnaise (à base de haricots blancs), plat principal : gratin de boulgour aux courgettes, dessert : gâteau au citron (à base de pois chiche)).

Le principe de cette formation était de confectionner des plats végétariens en tordant le cou aux idées reçues. En effet, le plat végétarien n'est pas forcément un plat principal, les légumineuses (haricots, lentilles, pois, fèves, etc.) peuvent être intégrées dans une entrée ou un dessert. Six formats de plats végétariens ont été expliqués aux agents. Cette formation se base sur les préceptes de Gilles Daveau, cuisinier, qui depuis 1987 se consacre à promouvoir une nouvelle habitude de consommation incluant les légumineuses de moins en moins consommées.



### Structure Information Jeunesse (SIJ)

## Café-parents : des thèmes et des échanges

La structure Information Jeunesse a ouvert ses portes depuis le 15 septembre 2021. Elle permet d'informer (jeunes et parents) sur tous les sujets qui intéressent les jeunes : l'orientation, les jobs, la santé, partir à l'étranger...

Elle est ouverte les mercredis de 13h30 à 18h et le vendredi de 16h à 18h30 pour les mineurs uniquement et le samedi de 9h à 12h pour tout le monde.

Dans ce cadre, sont organisés des cafés-parents, moment convivial d'échanges et de partages entre parents avec la présence d'un psychologue autour d'un thème.

Le 18 novembre, le thème « qu'est-ce qu'un ado ? » a été abordé et a réuni huit parents. À l'heure où nous écrivons ces lignes, un second café-parents a été prévu le 15 décembre avec le thème : « Guidons nos ados vers l'autonomie ». Les café-parents se réuniront ensuite une fois par trimestre avec une thématique différente à chaque rencontre.

La SIJ proposera également des journées d'informations sur les jobs d'été, le mercredi 9 mars et le samedi 12 mars : les thèmes seront « où chercher ? », « comment faire un CV ? », « une lettre de motivation ? »...



Contact & informations : [sij@sarzeau.fr](mailto:sij@sarzeau.fr)

Tél. 06 71 78 95 82

Instagram : [sij sarzeau](https://www.instagram.com/sijsarzeau)



## Loisirs

## Cinéma : ouverture imminente



Après la réalisation des travaux d'acoustique et de mise aux normes, le cinéma «L'Hermine» ouvrira ses portes au premier trimestre 2022. Situé dans la salle de spectacle de l'Espace culturel l'Hermine, Il proposera plusieurs séances par semaine. Bénédicte Latinaud a rejoint les effectifs de la commune pour assurer la projection et la programmation.

## Scolarité

## L'accompagnement scolaire toujours actif



L'accompagnement scolaire a débuté le 5 octobre dernier. Les élèves du CP à la troisième peuvent en bénéficier. Vingt bénévoles accompagnent cette année 12 primaires et 9 collégiens (il reste toujours des disponibilités). Ils leur apportent une aide individualisée, afin de rendre l'élève le plus autonome possible dans ses leçons. L'accompagnement se déroule les mardis et les jeudis de 16h30 à 18h15 salle Poulmenac'h à Sarzeau. Un partenariat avec la médiathèque permet de s'y rendre très régulièrement.



Contact : **Stephanie Hamon**  
stephaniehamon@sarzeau.fr  
Tél. 06 71 78 95 82



## Associations

## Retina France

Retina France est une association au service des personnes malvoyantes et non-voyantes reconnue d'utilité publique depuis 1998.

## Ses objectifs :

- ▶ Soutenir la recherche médicale en ophtalmologie (financer de nombreux programmes scientifiques et, au sein du CERTO le laboratoire de Retina, se consacrer à la recherche de traitements pour les dégénérescences rétinienne).
- ▶ Accompagner et aider les personnes malvoyantes (service social Retina, revue Le Retino, les correspondants bénévoles).
- ▶ Informer le grand public sur les maladies de la vue (connaître, sensibiliser et partager par des colloques médicaux, des événements culturels et sportifs).

Le financement des actions de l'association Retina est réalisé par les donations des adhérents et les fonds levés lors d'événements.

Le rôle du « correspondant » est de faire connaître l'association Retina à son environnement relationnel.

Ses objectifs sont multiples :

- ▶ Soutenir les personnes en situation de handicap visuel : entre-aide, repas-rencontres, groupes d'échange, permanences, conférences, sorties pédestres ou vélo (tandem)...
- ▶ Encourager des bénévoles non déficients visuels à se joindre au groupe.
- ▶ Organiser des manifestations pour récolter des fonds et participer ainsi au financement de la recherche médicale en ophtalmologie de Retina France.

## L'Espace Petite Enfance rattaché au pôle Population

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'espace Petite Enfance (auparavant dépendant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)) sera rattaché au pôle Population de la commune de Sarzeau.



Espace Petite Enfance  
28 rue de Brénuvel  
Tél. 02 97 48 09 29



## Zoom

## Le Pass Culture, c'est aussi pour les moins de 18 ans !

À partir de janvier 2022, les jeunes de 15, 16 et 17 ans auront également accès au Pass Culture.

## De quoi s'agit-il ?

On garde le principe du Pass Culture. On change juste un peu les règles pour les mineurs. Et cela commence en janvier 2022.

## Un droit individuel

Concrètement, **20 € sont accordés aux jeunes de 15 ans et 30 € pour les jeunes de 16 et 17 ans.** Le tout devra être utilisé avant la majorité.

Quand on est mineur, les **conditions** pour obtenir le Pass Culture :

- ▶ avoir 15, 16 ou 17 ans.
- ▶ être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat (collège, lycée, CFA...).

## Un droit collectif, avec l'école

En plus de ce droit personnel, et afin de garantir un accès pour tous aux activités artistiques et culturelles, **une somme est également mise à disposition pour chaque établissement scolaire.**

**À 18 ans : toujours 300 € à la clé.**

Les jeunes majeurs quant à eux, ont 24 mois pour utiliser les 300 € accordés dans le cadre du Pass Culture.

# DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES



*La commune de Sarzeau a une politique cyclable volontariste à destination des habitants à l'année, des sportifs, des cyclotouristes et des touristes. L'ambition de la commune est de rendre le centre-bourg accessible depuis les douze principaux hameaux par des voies cyclables sécurisées et continues. Louis Eyméoud, chargé de mission des liaisons douces pour la commune, met en œuvre le projet cyclable à travers de nombreuses actions en faveur de la pratique du vélo, la définition des aménagements ainsi que la mise en place d'une gouvernance partagée appelée « Sarzeau à Vélo ».*

*Ainsi, en s'appuyant sur le plan vélo de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération et sur son maillage communal actuel, la commune souhaite aménager un réseau de voies vertes structurantes accompagnées d'un réseau secondaire.*

*Focus sur les aménagements existants et à venir...*

## Mobilité douce

La mobilité douce, ce ne sont pas seulement les mobilités « actives » comme le vélo ou la marche, mais aussi tous moyens de mobilité collectifs ou individuels contribuant à une baisse des émissions de CO2.

## Innovation

# Des consignes à vélo sur le territoire



**De gauche à droite : Louis Eyméoud (chargé de liaisons douces à la commune), Roland Nicol (adjoint aux travaux), Denis Bertholom (vice-président en charge de la mobilité à GMVA et maire de Larmor-Baden) et Gérard Le Drogo (en charge des mobilités et de la sécurité)**

Afin de favoriser les circulations douces, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération (GMVA) met à disposition des communes des consignes à vélo destinées à en faciliter le stationnement. Elles offrent ainsi la possibilité de garer son vélo de manière totalement sécurisée. Situées à des endroits stratégiques, comme au Pôle d'Echange Multimodal de Sarzeau (PEM), rue de la Madeleine, elles permettent d'encourager l'intermodalité en matière de déplacements.

Denis Bertholom, vice-président en charge de la mobilité à GMVA et maire de Larmor-Baden en présence de Louis Eyméoud, chargé des liaisons douces à la commune, Roland Nicol, adjoint aux travaux et Gérard Le Drogo, adjoint à la sécurité, ont présenté cette nouvelle installation permettant de stationner jusqu'à quatre vélos. L'utilisateur peut attacher son vélo au câble fixé à l'intérieur de la consigne. Il peut ensuite en fermer la porte avec son propre cadenas. D'un coût unitaire de 5 000 €, financé par GMVA et Alvéole, un dispositif gouvernemental de soutien au développement de l'usage du vélo, ces consignes en métal sont installées dans six communes de l'agglomération. Après une étude sur la gestion et l'utilisation de ces aménagements, d'autres installations pourraient voir le jour sur le territoire de l'agglomération en 2022.

## Inauguration

## Une nouvelle voie verte inaugurée



Lancé au premier trimestre 2021, le chantier de la voie verte contournant le hameau de Kerquet, et reliant le carrefour de Kerblay au domaine de Suscinio a pris fin au cours du mois d'octobre.

Son inauguration, organisée par M. le Maire, en présence des élus, des membres du comité consultatif « Sarzeau à Vélo », et des associations vélo sarzeautines, s'est tenue le 15 novembre dernier.

L'occasion de tester cette voie longue de 1,8 km et large de 4,5 mètres, aussi bien accessible aux piétons, vélos et rollers de manière sécurisée et offrant un confort de roulement. Ce nouvel axe cyclable fonctionnel vers Penvins offrira également aux visiteurs des points de vue uniques sur le patrimoine Sarzeautin, en particulier le Château de Suscinio et le Mur du Roy.

**Le coût total des travaux s'élève à 527 587 € HT et ont été subventionnés à hauteur de 142 716 € HT par le Département et à hauteur de 237 862 € HT par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération**



## Voie verte

Une voie verte est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. La largeur des voies vertes doit être de 3 mètres minimum mais lorsque c'est réalisable une largeur de 4 m sera privilégiée. En l'absence de règles spécifiques, la circulation y est la même que pour une autre route : circulation à droite, pas plus de deux cyclistes de front.

“  
20%  
C'est le pourcentage  
d'itinéraires qu'il reste  
à sécuriser sur l'axe  
Sarzeau-Penvins”

## « Sarzeau à Vélo »

Le comité consultatif « Sarzeau à Vélo » s'est réuni le 25 novembre dernier, cette réunion avait pour thème la signalétique vélo.

En effet, la commune envisage une signalétique innovante pour ses pistes cyclables, qui permettrait à chacun de créer l'itinéraire qui lui convient le mieux en fonction de sa pratique.

## Sarzeau - Saint-Jacques

Les travaux du futur itinéraire reliant Sarzeau à Saint-Jacques via Kerollaire devraient démarrer prochainement. Long de deux kilomètres, il passera par Kerblay pour rejoindre Kerguillehuic.



Pour plus de renseignements et télécharger le plan vélo :

[www.sarzeau.fr/plan-velo](http://www.sarzeau.fr/plan-velo)

[www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/aides-la-pratique-du-velo](http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/aides-la-pratique-du-velo)

[www.golfedumorbihan.bzh](http://www.golfedumorbihan.bzh)

# RÉALISATIONS 2021

## Quelques mots et chiffres-clés...

En 2021, **4,65 kilomètres de pistes cyclables** ont été réalisés soit 18,6% des 25 kilomètres de créations prévues sur le mandat. Ce qui représente près de neuf itinéraires supplémentaires sur la commune.

**4,8 kilomètres de revêtements** ont été repris sur différentes pistes, afin d'améliorer le confort de roulement, ce qui représente 32%, sur un total de 15 kilomètres de reprises prévues.

**40 appuis vélos** aux abords des plages ont été implantés, ils permettent d'y apposer entre trois et quatre vélos de toutes tailles.



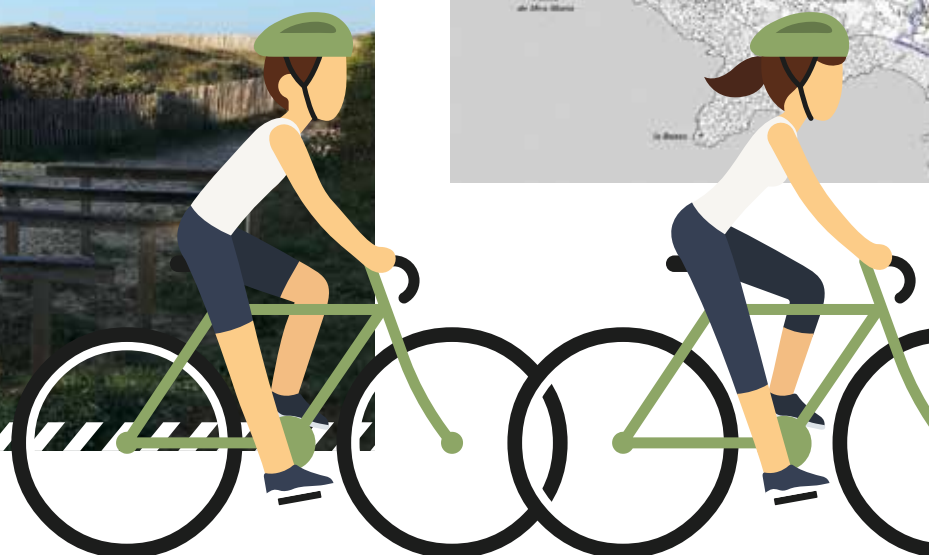
### Sécurisation de la piste à Kermaillard



### Sécurisation de la traversée à la Grenouillère



### Appuis vélo Saint-Jacques



#### 4 Travaux connexes à Coët Namour



#### 5 Voie verte Kerguet-Suscinio



- Voies réalisées ou reprises en 2021
- Appuis vélos installés en 2021

#### Perspectives 2022

En 2022, la commune envisage de créer au total **six nouvelles liaisons** soit près de 4,315 kilomètres de pistes cyclables et d'améliorer 2,61 kilomètres de pistes existantes (revêtements, élargissement).

#### Les ambitions à 5 ans

- ▶ Création de 25 km de nouveaux itinéraires cyclables
- ▶ Sécurisation des 15 km existants
- ▶ Refonte complète de la signalétique
- ▶ Création de deux souterrains (Kergroës et Kerrolaire)

**1** *World Clean Up Day à Saint-Colombier (17 septembre)*

En septembre, l'école Les Korrigans, de Saint-Colombier, a participé pour la 4<sup>e</sup> année consécutive à l'opération de nettoyage des déchets World Clean Up Day. Soixante et onze enfants des classes de maternelle, de CP, de CE1, de CE2, CM1 et CM2 ont arpenté les rues de Saint-Colombier et le chemin du Marais du Duer, en compagnie de parents et d'enseignants.

**2** *Un choix difficile (25 octobre)*

Comme tous les ans, les élus du Bureau Municipal ont eu la lourde tâche de choisir les dessins des enfants pour la réalisation de la carte de vœux de la municipalité.

Treize dessins (dont trois communs) devaient être choisis sur les 260 dessins présentés.

C'est le dessin de Tessa Joyaux, élève de CE2 à l'école Marie Le Franc qui a été choisi pour faire la couverture de cette carte de vœux. Vous retrouverez les œuvres des gagnants sur la dernière page de ce bulletin.

**3** *Les nouveaux arrivants accueillis (8 et 9 novembre)*

Après une année sans cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants (pour cause de Covid-19), Jean-Marc Dupeyrat, maire de Sarzeau, a souhaité la bienvenue aux nouveaux Sarzeautins (1 080 résidents supplémentaires, se répartissant à parts égales entre 2020 et 2021). Cette traditionnelle cérémonie s'est déroulée sur deux jours pour respecter les mesures sanitaires.

**4** *Le 11 novembre commémoré à Brillac (11 novembre)*

Comme de coutume depuis de nombreuses années, Brillac a honoré ses Morts pour la France durant la traditionnelle commémoration du 11 novembre. Devant une vingtaine de personnes, dont des membres du Conseil Municipal des Jeunes, les discours et dépôt de la gerbe ont eu lieu devant le Monument aux Morts du cimetière de Brillac.

**5** *Une commémoration hors du commun (11 novembre)*

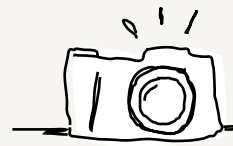
De très nombreuses personnes étaient présentes devant le Monument aux Morts, ce jeudi 11 novembre pour la traditionnelle commémoration.

Suite au traditionnel dépôt de gerbes (déposées par Jean-Marc Dupeyrat, maire de Sarzeau, David Lappartient, Président du Conseil Départemental, les représentants des associations d'anciens combattants et le Souvenir Français) les enfants des établissements scolaires de Sarzeau ont entonné La Marseillaise.

**6** *Le collège de Rhuys investi pour le Bleuet de France (11 novembre)*

Comme chaque année, des élèves de 3<sup>e</sup> se sont mobilisés lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, accompagnés de leur enseignante d'histoire-géographie Mme Arzel-Mazet. Les élèves ont collecté des dons en faveur de l'œuvre du Bleuet de France, association dépendant de l'ONAVG. Il s'agit de venir en aide aux militaires blessés en opérations extérieures, à leurs familles (veuves et pupilles de la nation...) et aux victimes du terrorisme sur le territoire national.

En préambule de la cérémonie, Maud et Léhyann ont lu un texte pour présenter le Bleuet et, chose inédite, ont été applaudis par l'assistance.



# Retour EN IMAGES



1



1



3



2



4



5



6

**f** Vous avez aimé !



Zéro déchet

# Retour d'expériences et ateliers pratiques



L'objectif du défi famille, lancé le 25 septembre 2021, est de réduire les poubelles (jaunes et noires) de 50% en 6 mois.

Parmi les 22 familles inscrites, 15 suivent assidûment les ateliers. 4 d'entre elles n'avaient fait aucune démarche vers la réduction de leurs déchets auparavant.

Les trois leviers faciles à actionner pour une réduction visible de nos poubelles est l'utilisation du composteur, le tri suivant les mémos fournis par Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération et l'utilisation de produits durables plutôt que des produits jetables.

Les ateliers, organisés par Marie Porcheron, conseillère municipale, ont permis aux familles de prendre en main ces nouvelles habitudes. Faire ses courses en vrac, faire la cuisine pour la semaine, fabriquer ses produits ménagers et ses cosmétiques ont permis également aux familles de faire maigrir sensiblement leurs déchets.

L'atelier de décembre, mois festif par excellence, a appris aux intéressés comment organiser des « fêtes Zéro Déchet », faire des emballages réutilisables pour les cadeaux, fabriquer des décorations... Les enfants présents ont, quant à eux, appris à fabriquer et jouer avec ce qui se trouve dans leur environnement.

Le résultat après 12 semaines de défi est une diminution de 70% des deux poubelles.

La dernière partie du défi sera tournée vers des ateliers pratiques, la visite du centre de tri et du centre d'enfouissement et la conférence de Jérémie Pichon (« Papa » de « la famille presque zéro déchet ») qui se tiendra le 4 février 2022 à 20h à l'espace culturel l'Hermine. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site de la commune [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)

La saison 2 du « défi famille » débutera en septembre 2022.

« Petites villes de demain »

# Signature du premier Contrat de Sécurité



Sylvain Darchyl, substitut du procureur ; Jean-Marc Dupeyrat, maire de Sarzeau ; Joël Mathurin, préfet du Morbihan ; David Lappartient, président du conseil départemental ; et le colonel Pascal Estève, commandant du groupement de gendarmerie du département du Morbihan ont signé une convention

Début novembre, en mairie de Sarzeau, Jean-Marc Dupeyrat, maire de Sarzeau, a signé le premier contrat de sécurité dans le cadre du programme «Petites villes de demain», entouré de Joël Mathurin, préfet du Morbihan, David Lappartient, président du conseil départemental, Sylvain Darchy, substitut du procureur et le colonel Pascal Estève, commandant du groupement de gendarmerie du Morbihan.

«Petites villes de demain» vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus de ces villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Au-delà des thématiques qui sont au cœur du programme, les parties ont souhaité développer un volet spécifique, lié à la sécurité.

C'est l'objet de ce contrat qui vise à renforcer davantage cette priorité de l'action publique, par des engagements réciproques permettant d'accentuer la sécurité et la protection du territoire. Ce contrat explique le rôle de chacune des parties (prévention, constats, protection et des interventions, lutte contre les vols et cambriolages, les incivilités, etc.). Pour ce faire, un comité de pilotage a été notamment créé co-présidé par le maire de Sarzeau et le commandant de la Compagnie de gendarmerie de Vannes.

Association

# Dissolution de l'association Alain René Lesage

Début octobre, lors de leur dernière assemblée générale, Annie Larzul et Marie-France Lucas, les deux coprésidentes de l'association Alain-René Lesage, ont annoncé leur démission à leurs adhérents pour raisons personnelles. En l'absence de candidature à leur poste, la dissolution de l'association a été prononcée.

Ainsi, c'est à la Maison Forte que vont être confiés la documentation et l'historique de l'association Alain-René Lesage. De son côté, Yann Crespin, membre actif de l'association, poursuivra, l'activité théâtre dans le cadre d'un atelier également abrité par la Maison Forte.





*Solidarité*

## La commune s'engage pour la Vannetaise

Depuis plusieurs années, la commune a montré son engagement pour cette course au profit des cancers féminins.



Dans le cadre du mois de sensibilisation aux cancers féminins, ce sont dans un premier temps les agents et les élus sarzeautins qui étaient invités à porter un vêtement de couleur rose pendant toute la journée du vendredi 1<sup>er</sup> octobre.

À la mi-journée, pendant la pause déjeuner, un entraînement a eu lieu malgré le mauvais temps. Ainsi, lorsque certains couraient près de 10 km, d'autres avaient choisi une marche de 5 km. Tous les participants se sont ensuite rassemblés au centre technique municipal pour une photo de groupe.

Quelques jours plus tard, le 10 octobre, la commune a décidé de réitérer une édition 2021 de la Vannetaise en distanciel. En effet, en raison de la crise sanitaire, l'édition de la Vannetaise à Vannes avait une jauge limitée. La commune a donc organisé une course et une marche en « distanciel » de 6 km.

Près de 70 personnes ont répondu présentes à l'appel et, après un échauffement collectif, ont emprunté le circuit pour cette seconde Vannetaise à distance.

### La commune a doublé la mise

Cette année, 34 femmes agents et élues de la Commune de Sarzeau se sont inscrites et ont participé aux course/marche de prévention et sensibilisation aux cancers féminins !

La solidarité a compté double encore cette année (pour la deuxième année consécutive) puisque la commune a doublé le montant de leurs participations au profit de La Vannetaise.

Merci à toutes les femmes de Sarzeau ou d'ailleurs qui sont venues marcher ou courir sur les bords du Golfe du Morbihan pour cette édition toujours chargée en émotion !



Le parvis de la mairie s'est teinté de rose le 10 octobre dernier

*Meilleur apprenti de France*

## Tamara Gaigne, médaillée d'argent



Fin novembre avait lieu la remise de médailles du concours meilleur apprenti de France. Tamara Gaigne, domiciliée à Sarzeau, participait au concours et a obtenu la médaille d'argent.

Interne au lycée Louis Armand de Locminé, elle suit des études en bac pro Art de la mode option Vêtement et est actuellement en classe de terminale.

Durant ses études, elle a effectué un stage dans l'entreprise « Koupon » de Vannes, Start up grandissante, qui lui a permis de participer à la création d'un vêtement sur mesure destiné à Rosi de Palma et à la fille de cette dernière, Luna De Palma. Bravo Tamara.



520 €

Début décembre, Maryse Burban, adjointe aux sports a donc remis un chèque de 520 € à Bénédicte Le Moal, Présidente de La Vannetaise, en présence d'Evelyne Jugan à l'initiative de cet événement.



*Le Conseil  
Municipal  
des Jeunes*

### Le CMJ a la parole

Chaque trimestre les enfants du Conseil Municipal des Jeunes nous livrent un article écrit collégialement.

## Une fin d'année riche pour le CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle en décembre avec l'arrivée de cinq nouveaux membres, élus dans les différents établissements scolaires de Sarzeau. Nous remercions Jade Guillemette, Pâcome Jamet-Cru, Juliette Le Blouch, Boris Sharov et Philomène Thellier de Poncheville pour leur investissement au sein du CMJ.

**Les nouveaux membres du CMJ sont : Hippolyte Martin et Enzo Pichard** (école Sainte-Anne), **Romane Denis et Marcus Despain Janvier** (école Marie le Franc) et **Jade Motte Rolando** (Saint-Colombier).

De plus, une activité pour récolter des fonds pour le téléthon (à la place du lâcher de ballons pour des raisons environnementales) a eu lieu : la recherche d'un nom pour un ours en peluche. En effet, en échange d'une contribution au profit du Téléthon, la personne devait donner un prénom à cette peluche. En fin de journée, un tirage au sort a permis de lui attribuer un prénom. Résultat : il s'appelle Valentin et a trouvé sa nouvelle maison chez Mme Lohézic.



### Vie citoyenne

## Participez à la vie locale



Réunion publique sur le dévasage du port, salle Michel Benoît à la capitainerie de Saint-Jacques

Résider sur un territoire, c'est aussi s'intéresser à la vie locale. Vouloir exprimer ses besoins et donner son avis pour le bien-être commun. Depuis cet été, et lorsque la crise sanitaire le permettait, de nombreuses réunions publiques ont eu lieu sur la commune de Sarzeau. «Cœur de Bourg», rue Adrien Régent, salle multisports, dévasage du port de Saint-Jacques,... autant de thèmes qui ont été abordés avec les Sarzeautins. N'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la commune, sur la page Facebook ou l'application Imagina pour connaître le calendrier des réunions publiques, de quartiers et prendre connaissance de l'actualité de la commune.



Plus d'infos : [www.sarzeau.fr](http://www.sarzeau.fr)  
Facebook : commune de Sarzeau

### Concertation

## Imaginer le bourg avec Minecraft



La concertation est un élément clé de la réussite de projets. Et toutes les générations sont concernées. C'est à partir de ce constat que l'Espace Jeunes a proposé une animation Minecraft «Cœur de bourg».

L'objectif était de construire le centre de la commune tel que les ados le souhaiteraient. Minecraft est un jeu vidéo qui plonge les utilisateurs dans un univers en 3D, composé de cubes leur permettant de créer leur propre monde.

Avec l'aide de Thomas Caro, coresponsable de l'espace, les jeunes pouvaient imaginer leur ville idéale.

L'objectif était de les associer aux réflexions en cours portant sur l'aménagement du centre de la commune. À partir des points de repère structurants comme la mairie ou l'église, ils ont construit les autres éléments dont ils désiraient disposer dans ce secteur : des espaces verts, des aires de jeux ou encore des pistes cyclables etc. Leurs créations ont été partagées lors de l'atelier de concertation «Cœur de bourg».

## Conseils municipaux

## Compte-rendu du 20 septembre

- ▶ Avenant à la convention de télétransmission des actes au contrôle de légalité.
- ▶ Mutualisation des services : convention de mise à disposition de moyens commune/CCAS 2021.
- ▶ Désignation des membres du Conseil municipal délégués au sein des comités de pilotage - Modifications 2021.
- ▶ Désignation des membres du Conseil municipal délégués au sein des comités consultatifs - Modifications 2021.
- ▶ Durée d'amortissement des biens et subventions versées - Ajustements.
- ▶ Bretagne Sud Habitat - Subventions logements sociaux Poulmenac'h.
- ▶ Budget principal
  - Constitution de provisions pour créances douteuses et pour litiges et contentieux.
  - Admissions en non valeur.
- ▶ Budget port du Logeo - Admissions en non valeur.
- ▶ Budget mouillages - Constitution de provisions pour créances douteuses.
- ▶ Budget Port du Logeo - Constitution de provisions pour créances douteuses.
- ▶ Budget Port St Jacques - Constitution de provisions pour créances douteuses.
- ▶ Décision modificative n°2021-03 - Budget principal commune.
- ▶ Création de contrats de projet (ART 3-II) et modification du TDE.
- ▶ MSA 56 : convention de téléservice pour la consultation du Quotient Familial des familles- Rectificatif à la délibération n°2021-021.
- ▶ Projet d'entente en restauration avec la commune du Tour du Parc.
- ▶ École publique Marie Curie : participation financière pour les élèves sarzeautins scolarisés en classe ULIS à Theix-Noyalo.
- ▶ Organisation du Trophée de France BMX 2022 : convention de partenariat.
- ▶ Avenant à la convention ADS GMVA.
- ▶ Francheville : BSH/EADM - Compte rendu d'activités 2020 à la collectivité (CRAC) concernant la concession d'aménagement.
- ▶ Rectificatif à la délibération n°2020-123 - Dénomination d'une voie communale : chemin de Brouel.
- ▶ Dénomination d'une nouvelle voie privée : impasse Alizée.
- ▶ Dénomination voie nouvelle à Kerollaire Sud.
- ▶ Procédure d'abandon de parcelles au profit de la commune.
- ▶ Rétrocession gratuite rue du colonel Arnaud Beltrame.
- ▶ Acquisition parcelle CE 372 rue du colonel Arnaud Beltrame.
- ▶ Acquisition parcelle CI 102 sur voie communale rue Raymond Marcellin.
- ▶ Acquisition parcelle XK33 à Saint-Jacques.
- ▶ Acquisition des parcelles ZI130 et ZI131 aux consorts Padelou - Annule et remplace délibération 2021-103.
- ▶ Servitude de passage sur la parcelle communale ZL 476 au profit des acquéreurs des parcelles ZL 482, 481, 480 et 479P.
- ▶ Ventes des lots n°2 et 7 dans le parc résidentiel de loisirs du Feutennio.
- ▶ Rectificatif à la délibération n°2019-056 - Repli des campeurs caravaniers : acquisition de la parcelle YV 254 parcelle en zone naturelle.
- ▶ Piste cyclable Arzon-Sarzeau : acquisition parcelle ZE370.
- ▶ Projet de piste cyclable Landrezac-Penvins : acquisition de la parcelle YR 37.
- ▶ Aides à l'éradication des frelons asiatiques : attribution des subventions individuelles.
- ▶ Désignation d'un nouveau membre au Conseil Portuaire de Saint-Jacques.
- ▶ Remplacement de 60 luminaires sur poteaux béton - tranche n° 1.
- ▶ Convention de servitudes CS 60 - sur la parcelle CK 064 - Rue de la Poste, en centre-ville.
- ▶ Convention d'adhésion « Petites Villes de Demain ».

## Finances

## Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le DOB constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Pour ces dernières et les départements, ce rapport doit comporter :

- ▶ Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre ;
  - ▶ La présentation des engagements pluriannuels ;
  - ▶ Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette.
- Le DOB est acté par l'assemblée délibérante.

## Conseils municipaux

## Compte-rendu du 15 novembre

- ▶ DSP Camping de la Grée Penvins : tarifs 2022.
- ▶ Poulmenac'h : convention de gestion BSH et révision des loyers pour 2022.
- ▶ Autorisation de programme N°49 En Iniz.
- ▶ Budget annexe du port de St Jacques : participation du budget principal pour le dévasage du port.
- ▶ Décision modificative n°2021-04 - Budget principal.
- ▶ Décision modificative n°2021-02 :
  - Budget port St Jacques.
  - Budget port du Logeo.
  - Budget mouillages.
- ▶ Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2022.
- ▶ Présentation du Rapport Social Unique de la commune.
- ▶ Création de postes et modification du TDE.
- ▶ CAF : convention territoriale globale 2021-2024.
- ▶ GMVA : convention de mise à disposition de la salle de spectacles Hermine pour la mise en œuvre d'une activité cinéma par la commune de Sarzeau.
- ▶ Dénomination de voie du lotissement :
  - la Châtaigneraie.
  - Hent Morice.
- ▶ Dénomination de voie à Banastère.
- ▶ Déclassement de la parcelle communale YB n°347 pour échange de terrains à Saint Colombier - Le Motteno.
- ▶ Cession des parcelles CC n°78 et CC n°79 sises chemin du Goh Lienn.
- ▶ Acquisition d'une parcelle en zone naturelle sise au Clos Cartat.
- ▶ Acquisition des parcelles ZE51, ZH58, ZH152 situées en zone naturelle.
- ▶ Acquisition de la parcelle agricole YK88 sise au Poulhors.
- ▶ Acquisition de deux parcelles dans le cadre du projet de liaison piétonne/cyclable secteur de Kéret.
- ▶ Servitude de passage et de tréfonds sur la parcelle YS321.
- ▶ Lotissement de Kerblay : protocole d'accord avec les consorts Chartois.
- ▶ Repli des campeurs caravaniers : acquisition de la parcelle ZN384 en zone naturelle.
- ▶ Vannes Golfe Habitat : attribution d'une subvention pour la construction de 6 logements sociaux - lotissement La Châtaigneraie.
- ▶ Le Logis Breton : attribution d'une subvention pour la construction de 11 logements sociaux - lotissement le Domaine des Pins.
- ▶ Morbihan Énergies : remplacement de 365 luminaires sur poteaux béton - Tranche n° 2.
- ▶ Morbihan Énergies : rapport d'activités 2020.
- ▶ GMVA : modification des statuts de l'agglomération.

## Nuisibles

# Traitement des chenilles processionnaires du chêne



La chenille processionnaire du chêne est un insecte, de l'ordre des Lépidoptères, connu pour son mode de déplacement en file indienne. La présence de ces chenilles entraîne un affaiblissement des arbres touchés et peut provoquer des réactions allergiques (démangeaisons, œdèmes) parfois graves, chez l'homme et les animaux domestiques.

En hiver, ces chenilles ne sont pas visibles (sous forme d'œufs). Au printemps, elles seront en procession dans les arbres et au sol puis iront se nymphoser en formant de gros nids sous les branches et sur les troncs des chênes. Durant cette période à risque (mai à juillet), elles libèrent de nombreux poils microscopiques qui se fixent sur la peau et libèrent du venin s'ils sont frottés.

## La lutte

Chaque année, la FDGDON 56 propose une lutte collective contre ces chenilles, par pulvérisation à partir du sol d'un traitement biologique (solution de Bacille de Thuringe), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Ce traitement doit s'effectuer entre fin avril et début juin pour être efficace.

Des bulletins d'inscription seront disponibles dans le courant du mois de février 2022 auprès de l'accueil et sur le site internet. Le coût du traitement dépend du nombre d'arbres à traiter.



**Renseignements :**  
Service environnement : 02 97 48 29 60  
environnement@sarzeau.fr

## Citoyenneté

# Listes électorales : nouvelle inscription

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

## Dates des prochaines élections

### Élection du président de la République

- ▶ le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- ▶ le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

### Élections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.

## Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- ▶ au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- ▶ mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

## À noter

# Des réunions de quartiers en 2022



Interrompues depuis la venue du Covid-19 en 2020, les traditionnelles réunions de quartiers sont de nouveau programmées (sous réserve que la situation sanitaire le permette). Elles sont le rendez-vous annuel des habitants et de la municipalité qui permet aux élus de la commune de présenter à chacun les réalisations et les projets en cours et à venir.

## Voici le calendrier 2022\*

DATE	QUARTIER	LIEU
Mardi 22 février de 19h à 21h	Brillac Le Logeo, Le Riellec, Saint-Martin, Fournevey, Bénance, Le Ruault, Gulay, Kerbigéot	Salle des fêtes de Brillac
Mardi 1 <sup>er</sup> mars de 19h à 21h	Saint-Colombier Le Duer, Boisdanic, Kerguet, Kerblay, Kerfraval, Quintin	École Saint-Colombier
Mardi 8 mars de 19h à 21h	Sarzeau ville et villages Kerbiboul, Kervocen, Kerbodec, Le Spernec, Kergroës, Kerollaire, Calzac	Espace culturel Salle Armorique
Mardi 15 mars de 20h à 22h	Saint-Jacques Le Roaliquen, Le Net, Kerignard, Le Tréhiat, Trevenaste, Kerfontaine, Kerséal	Centre ADPEP Saint-Jacques
Mardi 5 avril de 19h à 21h	Penvins Banastère, Maison Neuve	Salle Manoir de Ker An Poul
Mardi 12 avril de 19h à 21h	Landrezac Suscinio, La Saline, Bodérin, Le Poulhors	Salle VVF Landrezac

\* Attention : le calendrier est susceptible de subir des modifications.

N'hésitez pas à vous connecter sur [sarzeau.fr](http://sarzeau.fr) ou la page Facebook [communedesarzeau](https://www.facebook.com/municipalitesarzeau) pour vous assurer de la tenue de ces prochaines réunions !

## Culture

## Festival Prom'nons-nous

Le Festival Prom'nons-nous revient du 22 janvier au 8 février dans le Pays de Vannes et à Sarzeau !

À l'Hermine, trois spectacles, une exposition et deux ateliers sont proposés aux enfants, aux familles, aux écoliers et à toutes les grandes personnes qui savent s'émerveiller !

## Spectacles

DIMANCHE 23 JANVIER

Adulte ? // Collectif EDA



**Danse & création sonore**  
À 16h / Dès 7 ans

Fresque orale et danse autour de l'âge, Adulte ? est une chorégraphie éclairée par la pensée des enfants sur le monde adulte. Une danse dont le rythme fait écho au sens et à la musicalité des voix d'enfants.

DIMANCHE 30 JANVIER

Les joues roses // Cie Kokeshi



**Danse**  
À 11h / Dès 2 ans

Un jour, il y a très longtemps, une maman donna naissance à la maman d'une maman... À l'image des poupées russes, deux danseuses incarnent tour à tour des Matriochkas pour nous conter cette incroyable histoire familiale.

MERCREDI 2 FÉVRIER

Hostile // Cie Bakélite  
Théâtre d'objets

À 15h / Dès 8 ans

La Cie Bakélite nous invite à plonger dans les grands espaces de l'ouest américain, en rendant hommage au western, tout en le détournant par des jeux d'objets aussi inventifs que loufoques.

## Ateliers

SAMEDI 22 JANVIER

En + de Adulte ?

**Atelier danse adulte/enfant**  
De 15h à 16h

Dès 8 ans accompagné d'un adulte

Nombre : 12 personnes

Tarif : 10 € par binôme

Un adulte, c'est quoi ?

Ça sert à quoi ?

Viens danser avec ton adulte pour tenter de répondre à cette question ! En travaillant autour des enjeux de leur nouveau spectacle Adulte ?, le collectif EDA propose à des duos enfant/adulte de tenter de communiquer ensemble autrement... par le jeu et le mouvement.

SAMEDI 5 FÉVRIER

En + de Hostile



**Atelier théâtre d'objet adulte/enfant**  
De 15h à 17h

Dès 8 ans accompagné d'un adulte

Nombre : 12 personnes

Tarif : 10 € par binôme

En présence d'un artiste de la Cie Bakélite, vous êtes invités à un atelier où chacun pourra créer ses propres histoires ! À partir d'un magasin d'objets, vous traverserez différents jeux et exercices pour définir une langue commune autour de l'objet : comment un objet peut être un accessoire puis un personnage ? Comment peut-on raconter une histoire à travers un nombre limité d'objets ?



L'Hermine  
Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau  
Tél. 02 97 48 29 40  
lhermine@gmvaggio.bzh  
www.lhermine.bzh

## Réglementation

## Organiser un vide-maison

En tant que particulier, vous avez parfaitement le droit d'organiser un vide-maison à votre domicile, sous réserve de bien respecter les règles.

La réglementation est très claire lorsqu'il s'agit d'organiser un vide-maison (bibelots, meubles), un vide-garage (outils de bricolage ou de jardinage) ou un vide-dressing (vêtements et accessoires) :

- ▶ Les objets ne doivent pas être neufs ;
- ▶ L'organisateur doit se limiter à deux fois par an et par foyer ;
- ▶ La durée maximum est de deux mois par manifestation.

Avant toute chose, il est obligatoire de réaliser une « déclaration préalable de vente au déballage » au minimum 15 jours avant le début de l'événement. Cette demande doit être adressée à la mairie par le biais d'une lettre recommandée et doit contenir le formulaire CERFA 13939\*01 (téléchargeable sur internet ou disponible en mairie) dûment complété :

Coordonnées, caractéristiques de la vente, nature des marchandises, dates et durée et vous devrez accompagner votre demande d'une copie de votre carte d'identité.



Exposition

DU 23 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Let's Dance !

Dessins et illustrations

À travers le travail graphique de deux artistes, Elisa Géhin et Annabelle Buxton, nous célébrons la danse : celle du monde entier, du Bharat Natyam du Sud de l'Inde aux claquettes de Fred Astaire, du Flamenco en passant par le Chachacha du loup de Boris Vian. Une exposition revigorante à la foule bigarrée et aux illustrations parfois animées (à l'aide de tirettes) qui raviront petits et grands et feront souffler un vent de liberté !



### Risques majeurs

## Inscrivez-vous pour recevoir les SMS d'alerte

La commune de Sarzeau invite les habitants à s'inscrire au dispositif d'alerte via des sms afin d'être informé en temps réel des dangers imminents.

NB : le dispositif s'adresse aussi aux personnes qui souhaitent être inscrites en cas de canicule ou de fortes chaleurs afin d'être suivies par le CCAS.



Formulaire d'inscription disponible sur : [www.sarzeau.fr/plan-communal-de-sauvegarde](http://www.sarzeau.fr/plan-communal-de-sauvegarde)

### Plantes invasives

## Lutter contre le baccharis



Le Sénéçon en arbre, plus couramment appelé « baccharis » est un arbuste originaire du sud-est des États-Unis.

Ces fortes capacités d'adaptation, de reproduction, de colonisation expliquent son caractère très invasif et en font un concurrent redoutable pour toutes les espèces végétales locales présentes dans les milieux où il s'implante.

Afin d'éviter une colonisation rapide d'autres secteurs, il est nécessaire de localiser l'ensemble des pieds isolés ou en bosquet de baccharis présents sur le territoire communal. N'hésitez donc pas, si vous observez cette espèce, à transmettre dès aujourd'hui vos observations (photos, points GPS ou nom du lieu-dit) à la mairie ou sur le site [observation.parc-golfe-morbihan.bzh](http://observation.parc-golfe-morbihan.bzh) du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Des opérations d'éradication seront menées aux périodes propices, où la participation du plus grand nombre sera nécessaire. Avis aux bonnes volontés !

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

#### Août

- Le 2 août - BORAUD Honorine
- Le 3 août - ERIBON LE MOUELLIC Neven
- Le 10 août - ROUMÉGOU Charlie
- Le 13 août - JÉGO Marceau
- Le 22 août - GELMI ARRIGHI Leïki
- Le 29 août - MOREAU KLEITZ Jenna

#### Septembre

- Le 19 septembre - LE MELLECCÔME
- Le 26 septembre - VARLAN MILADI Kheira
- Le 27 septembre - OZENNE ROBIC Rafaël

#### Octobre

- Le 10 octobre - THEODORE Lyam
- Le 20 octobre - BRIEND Ambrose
- Le 24 octobre - BÉNÉAT Kristen

#### Novembre

- Le 1<sup>er</sup> novembre - SIMPER Eléa
- Le 16 novembre - JADOUX Thao

### Mariages

#### Juin

- Le 26 juin - VYRYSHEVA Elena et CLÉMENT Philippe

#### Septembre

- Le 8 septembre - MARTINEZ GOMEZ Silvia et DROMIGNY Arnaud
- Le 17 septembre - MARTIN Julia et GOUZIAN Maxime
- Le 25 septembre - MAHÉ Laure et MADIEU Pierre

#### Octobre

- Le 16 octobre - RIO Carine et LE MELLECCÔME Jérémy
- Le 30 octobre - BETBEDER Marie et MADECCÔME Kaelig

### Décès

#### Septembre

- Le 2 septembre - ESNAUD veuve ROUSSEL Yvette
- Le 5 septembre - HARROCHE Marcel, 90 ans
- Le 6 septembre - DUJARDIN Claude, 96 ans
- Le 9 septembre - BEUSQUART épouse BARBÉ Françoise, 69 ans
- Le 12 septembre - HELFERT Michel, 68 ans
- Le 18 septembre - MARY Gabriel, 75 ans
- Le 20 septembre - CLEUZIOU née LE MERCIER Marie, 93 ans
- Le 22 septembre - MÉLÉARD Jean-Yves, 75 ans
- Le 30 septembre - BOUCHE née VIALET Arlette, 90 ans

#### Octobre

- Le 6 octobre - SIMON Lucien, 89 ans
- Le 8 octobre - GARNIER épouse DESVIGNES Josette, 75 ans
- Le 12 octobre - GUIOT Roger, 98 ans
- Le 16 octobre - SIDLER Jean-François, 76 ans
- Le 17 octobre - Père Marcel BILLY, 95 ans
- Le 17 octobre - LE GAL Pierre, 66 ans
- Le 18 octobre - BALCAEN née GRESSET Michèle, 75 ans
- Le 20 octobre - LE JOUBIQUX Gérard, 76 ans
- Le 25 octobre - KERIGNARD née ZEIGER Caroline, 61 ans
- Le 30 octobre - PENARGUÉAR Jean, 86 ans
- Le 31 octobre - AUFFRET Jean-Yves, 71 ans

## Groupe « Sarzeau en Mouvement »

La nouvelle loi Climat et Résilience, votée en août 2021, est une véritable révolution qui aura des impacts significatifs sur notre vie quotidienne. Elle aborde de nombreuses thématiques, comme l'alimentation, les déplacements et le logement.

Dans ce domaine, les principaux changements concernent l'urbanisation. La loi prévoit notamment que le rythme d'artificialisation des sols soit divisé par deux dans les 10 ans et que nous atteignons le « zéro artificialisation nette » d'ici 2050.

Il est vrai que dans les dernières décennies, beaucoup de sols ont été artificialisés, pour le logement, les équipements, l'activité économique, les routes, etc..., créant une grosse pression sur la biodiversité. Cette tendance est également vraie pour notre commune, bien que la protection de notre environnement exceptionnel et de la biodiversité soit une priorité portée par les élus depuis de nombreuses années sur notre territoire.

Aujourd'hui, lorsque les aménagements sont indispensables, ils doivent se faire avec les méthodes les moins impactantes possibles. Les sols artificialisés peuvent aussi faire l'objet d'une désimperméabilisation pour améliorer l'infiltration de l'eau. La restauration des milieux est également possible. Certains projets de la commune vont dans ce sens, comme actuellement la renaturation de la Pointe de Penvins.

Mais cela ne suffira pas. Au regard de l'évolution de la population prévue dans les années à venir et afin d'accueillir des familles et des résidents à l'année, l'augmentation de la densité des zones urbanisées devra être privilégiée à l'étalement urbain et à la consommation de nouveaux espaces naturels ou agricoles. C'est un vrai changement de paradigme que nous devons nous approprier collectivement même si cela devra se faire dans le respect des équilibres et de l'histoire de notre commune

Le rôle de l'équipe municipale est de bien faire partager ce nouveau défi et d'être exigeant sur les projets d'aménagement, pour que l'innovation et le génie urbain permettent une densification qui ne vienne pas à l'encontre de la recherche permanente d'amélioration de notre cadre de vie. Le programme de transformation « cœur de bourg », engagé cette année dans le cadre du projet de mandat, a notamment pour ambition d'accompagner ces évolutions et de concilier au mieux les différents enjeux.

Belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun.

**Les membres du groupe  
« Sarzeau en mouvement »**

## Groupe « Osons Sarzeau de demain »

Les fêtes de fin d'année vont arriver avec leur lot de maisons décorées, de retrouvailles en famille, de repas animés et de cadeaux.

Et c'est tant mieux. Dans cette période difficile de Covid il est important de se faire plaisir, de réunir la famille et de retrouver les amis.

Mais s'ouvre aussi une autre période, celle des élections présidentielles.

Et dans cette campagne, nous assistons à une course à la radicalisation. Certains candidats déversent un océan de propagandes toxiques, de propos racistes, misogynes, intégristes, démagogiques, rêvant de porter au pinacle leurs idées passées et sectaires.

Il est tellement facile d'utiliser la haine pour créer le fantôme d'un introuvable « grand remplacement », de chercher un adversaire à qui faire porter tous nos maux, réels ou imaginaires.

Et ces gens nous poussent à accepter que notre pays laisse mourir des personnes qui n'ont eu que le simple manque de chance de ne pas naître au bon endroit et de vouloir fuir la guerre, la misère ou la famine. Comment accepter cela, comment ne pas pleurer de honte devant les images de mort tournant en boucle sur nos médias ?

Il nous faut combattre ces oiseaux de malheur, refuser de nous laisser porter par la peur qu'ils distillent et qui risque de nous emporter vers l'intolérance, le repli sur soi, le rejet de l'autre et au final nous faire quitter notre humanité et mettre en danger notre démocratie.

Il nous faut retrouver la sérénité nécessaire à un débat constructif et républicain.

Rappelons-nous que la diversité des cultures, des couleurs de peau, des genres nous enrichit, que le souci de l'autre nous grandit, que l'attention au plus faible, au plus démuné fait notre richesse.

Alors, en ces temps de fêtes, nous faisons le vœu qu'au niveau de Sarzeau, nous sachions faire vivre la fraternité. Que nous osions l'accueil, allions vers l'autre sans peur, que nous prenions soin des plus fragiles, des plus démunés de notre commune. Partageons des sourires, des gestes amicaux, des moments conviviaux.

Chacune, chacun, à notre mesure, soyons porteurs d'espérance.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

**Le 1<sup>er</sup> décembre 2021**

**Isabelle Chabran, Didier Goupil,  
Nicolas Margerin, Marie-Cécile Riédi**

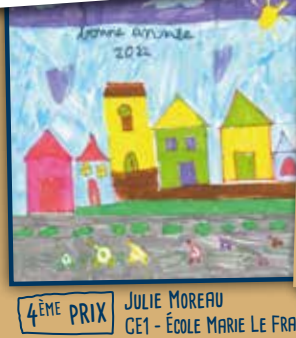
# MEILLEURS VŒUX BLOAVEZH MAT

# 2022<sup>★</sup>



**SARZEAU**  
**HORIZON 2030**

TEL ÉTAIT LE THÈME RETENU  
POUR ILLUSTRER LA CARTE  
DE VŒUX 2022  
DE LA COMMUNE.



Merci à tous les enfants  
des classes élémentaires  
et maternelles de Sarzeau  
et l'Espace Petite Enfance  
pour leur participation !



## ★ VŒUX AUX SARZEAUTI(EN)S

Compte-tenu du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population de Sarzeau a été annulée. Elle sera remplacée par une vidéo de Monsieur le Maire à paraître sur nos réseaux sociaux début janvier 2022.

Communedesarzeau

